

	Mairie d'IFS Esplanade François Mitterrand B.P. 44 – 14123 IFS Tél : 02-31-35-27-27 Fax : 02-31-78-30-09	Département
		CALVADOS
		Canton
		CAEN XVI
SOCIETE OMEXOM – RACCORDEMENT DE BORNES DE RECHARGE ELECTRIQUE – RUE MADELEINE BRES ARRETE N° 2023/240		

LE MAIRE DE LA VILLE D'IFS,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le Code de la Voirie Routière ;

VU la demande d'arrêté de la société OMEXOM en date du 13 septembre 2023 sollicitant la Ville pour des travaux de raccordement de bornes de recharge électrique prévus rue Madeleine Bres à Ifs ;

CONSIDERANT qu'il y a lieu d'assurer et de préserver la sécurité des différents usagers et de réglementer la circulation dans l'emprise du chantier ;

ARRETE

- Article 1 :** La société OMEXOM est autorisée à réaliser, à partir du 27 septembre 2023 et pour une durée de 30 jours, des travaux pour le raccordement de bornes de recharge électrique rue Madeleine Bres à Ifs.
- Article 2 :** Dans le cadre de la réalisation de ces travaux, la chaussée sera empiétée et les piétons ne pourront pas circuler.
- Article 3 :** La société OMEXOM est chargée, en tant que de besoin, et sous couvert du présent arrêté, de la mise en place et de la maintenance de la signalisation.
- Article 4 :** Après les travaux, la société OMEXOM devra remettre la chaussée dans son état initial (marquage, couleur, piste cyclable).
- Article 5 :** Ampliation du présent arrêté sera transmise à :
- Monsieur le Directeur de la Sécurité Publique ;
 - La Police Municipale ;
 - La société OMEXOM ;
 - Caen la mer – service de collecte des déchets ;
 - KEOLIS ;
 - Le SDIS.

Fait à Ifs, le 19 septembre 2023



Le Maire,


Michel PATARD-LEGENDRÉ